

dre odieuse, citoient des particularités qu'on n'auroit pu savoir à moins d'en être gouverneur ; & cependant, ils ajoutoient que tout, dans cette prison, étoit caché sous le voile du mystere. C'est-là une de ces contradictions qui prouvent que peu d'hommes savent lire, car peu de personnes la remarquoient. Ce que j'ai dit de la Bastille, a dû montrer au lecteur que ce voile n'étoit pas bien difficile à lever ; car tout autre eût pu, comme moi, recueillir les détails que j'ai donnés. „

„ Si les écrivains qui murmuroient de la Bastille, parce qu'ils y avoient fait quelque séjour, eussent eu de la justice, ils auroient avoué qu'il avoit mieux valu pour eux être prisonniers du gouvernement que prisonniers des tribunaux. S'ils eussent été sages, ils eussent désiré qu'on eût adopté, dans toutes les prisons, le régime de la Bastille. Il y avoit une bien grande différence entre le sort des prisonniers de cette forteresse, & le sort des prisonniers de tous les tribunaux. On ne faisoit point payer à ceux-là ni le loyer de leur chambre, ni leur nourriture, ni les fraix de maladie. La dépense même pour un domestique, lorsqu'ils en desiroient un, étoit fixée à un taux modéré. Dans les prisons des cours de judicature, celui qui veut être seul dans une chambre paie trente sous par jour, & pour ces trente sous, il a en tout deux méchans matelats & une paire de draps de grosse toile tous les mois. Du reste, il se fournit tout le reste, bois,